



Pau, le 14/02/20

INVITATION PRESSE

**Signature du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage
des Pyrénées-Atlantiques**

Lundi 17 février 2020, 17h, en préfecture

Conformément à la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000, chaque département doit élaborer un schéma départemental prévoyant les modalités d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

Ce schéma, établi conjointement par l'État et le Conseil départemental, vise à définir les territoires sur lesquels doivent être implantés les équipements publics destinés à accueillir les gens du voyage et réaliser un véritable maillage des aires d'accueil, des terrains familiaux locatifs, aires de grand passage au niveau départemental.

Ce document pluriannuel 2020-2026 sera signé par M. Eric SPITZ, Préfet des Pyrénées-Atlantiques, M. Jean-Jacques LASSERRE, président du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques ainsi que les Présidents d'EPCI concernés, le :

**Lundi 17 février 2020
à 17h
En préfecture, salle Claude Erignac**

Vous êtes cordialement invités à cette signature.

Contact Presse :

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques- Bureau de la représentation de l'État et de la Communication Interministérielle

☎ 05 59 98 24 10 - 24 50 / 📞 06 88 67 65 19 - 06 26 14 12 79

pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr



@prefet64